

## N°4

Date de publication

27 février 2025

Date d'observation

25 février 2025



# Grandes cultures



## À retenir cette semaine

- Colza

Le stade C2 (BBCH 31) majoritaire.

Les températures plus fraîches cette fin de semaine devraient modérer l'évolution des stades et des vols de ravageurs.

- ❖ Charançon de la tige du colza : généralisation du vol, risque modéré à élevé.
- ❖ Méligèthes : Premiers signalements en cuvette et parcelles les plus précoces au stade sensible (D1). Risque faible.

Crédit photo : Réseau des Chambres d'Agriculture



**CHAMBRE  
D'AGRICULTURE**  
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



- **Note oiseaux :**

Les suivis des 30 dernières années en France, montrent une **chute des effectifs d'oiseaux** spécialistes des milieux agricoles (ex : Alouettes, Perdrix, Pipits, ...), et une relative stabilité ou augmentation chez les espèces généralistes (ex : Pigeons, Corneilles, Pies, ...).

Pour autant, les systèmes agricoles peuvent accueillir une grande diversité et quantité d'oiseaux, qui contribuent à son bon fonctionnement, et à la santé des cultures.



### **Résistance aux fongicides sur céréales à paille**

[Résistance aux fongicides sur céréales à paille - note commune 2024 | Ecophytopic](#)



## Réseau 2024-2025

33 parcelles ont fait l'objet d'un suivi cette semaine avec la répartition ci-contre.

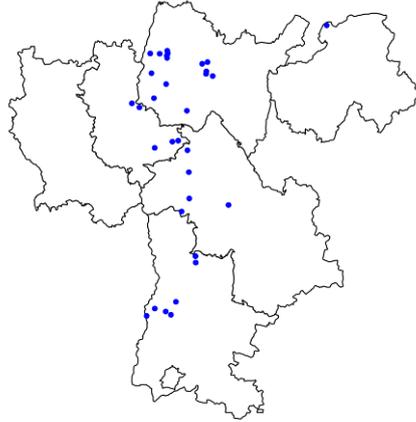


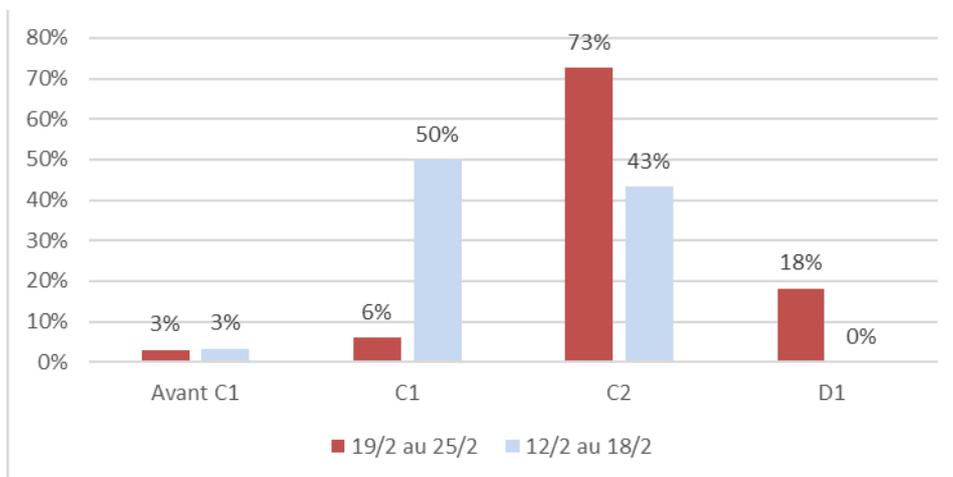
Figure 1 : Répartition des parcelles BSV observées en Rhône-Alpes du 20 au 25-02-2025

## Stade des colzas

Le stade C2 (BBCH 31) est atteint pour la majorité des parcelles soit 73% des parcelles au sein du réseau. Il marque le début de la montaison des colzas, avec les premiers entre-nœuds visibles.

Les températures en hausse de ces derniers jours ont accéléré le développement des stades avec 6 parcelles dans l'Ain signalée au stade D1 (BBCH 50 - boutons accolés encore cachés par les feuilles).

Figure 2 : Répartition (en %) du stade des parcelles du réseau Rhône-Alpes (25/02/2025)



# Ravageurs

## Charançon de la tige du colza

### Reconnaissance

#### Attention à la confusion possible avec le charançon de la tige du chou (voir annexe 2).

Le charançon de la tige du colza, de forme ovale avec un corps gris cendré à noir, mesure entre 3,5 et 4 mm ce qui en fait le plus gros charançon rencontré sur colza. Le vol survient lorsque la température de l'air dépasse les 10°C, avec une température du sol supérieure à 9°C, un ensoleillement suffisant, et en l'absence de vent et de précipitations. Les œufs déposés par les femelles dans les tiges des colzas émettent des composés chimiques qui conduisent à la désorganisation des tissus de la plante. Les symptômes se caractérisent par une déformation voire un éclatement des tiges pénalisant fortement l'alimentation de la plante, en eau notamment.

#### [Pour en savoir plus sur la faune auxiliaire](#)

**Période de risque** : le risque vis-à-vis du Charançon de la tige apparaît lorsque les deux conditions suivantes sont réunies :

- Présence de tige tendre à partir du stade C2 ;
- Présence de femelles aptes à la ponte.

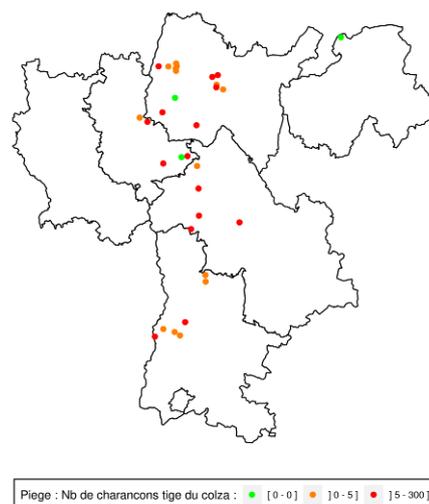
Le stade E marque la fin du risque principal.

**Seuil indicatif de risque** : aucun seuil pour ce ravageur. La seule présence des adultes sur les parcelles détectée par les captures dans les pièges sur végétation, constitue un risque pour la culture. Le délai d'intervention est de 8 à 10 jours après les premières captures significatives, durée nécessaire pour que les femelles soient aptes à la ponte. Le stade E marque la fin du risque principal.

**Observations** : Parmi les 33 parcelles suivies cette semaine, 29 signalent la capture de charançon de la tige du colza à hauteur de 22 individus/cuvette (min : 1 et max : 345)

*Rappel semaine précédente : 9 parcelles – 6.4 individus/cuvette*

La carte ci-contre indique la répartition des captures. Rappelons qu'une capture peut être considérée comme significative à partir de 5 individus piégés.



La remontée des températures de ces derniers jours a conduit à une généralisation du vol sur le réseau avec une dynamique qui se rapproche pour le moment de l'évolution des captures de 2022 (figure 4).

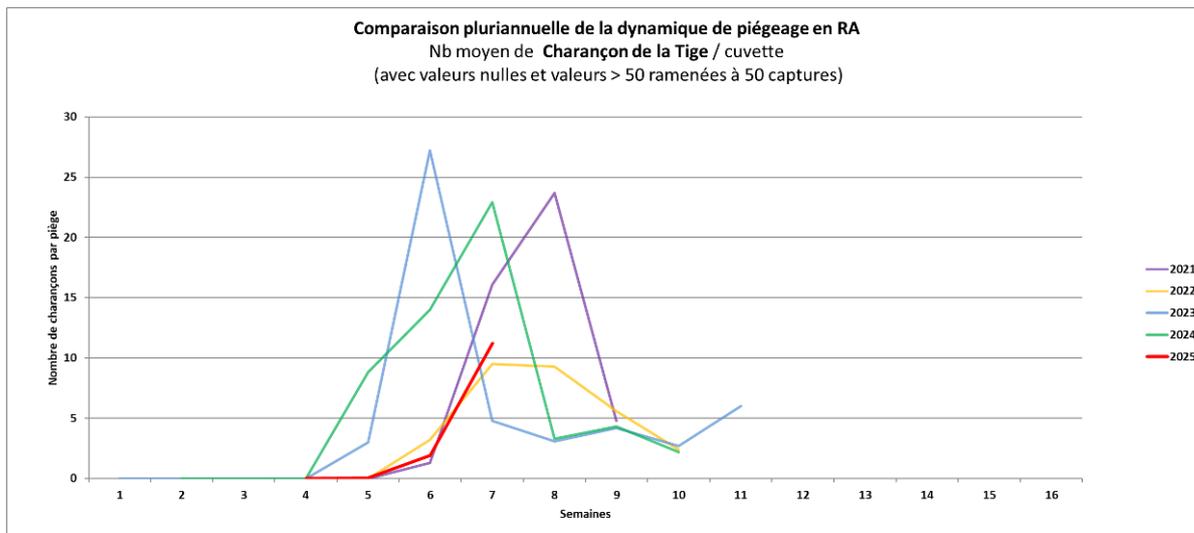


Figure 4 : Dynamique de capture du charançon de la tige du colza sur les 5 dernières années dans le réseau Rhône-Alpes

### Analyse du risque :

Les captures de la semaine écoulée sont en nette hausse par rapport à la semaine dernière et sont généralisées à l'ensemble des départements du réseau (hors 74).

Les températures plus fraîches en fin de semaine seront moins favorables au vol du charançon de la tige du colza, mais une vigilance accrue reste de mise pour surveiller l'évolution des captures.

La quasi-totalité des parcelles du réseau sont désormais au stade sensible (à partir de C2), **le risque est donc considéré comme modéré à élevé.**



### **Charançon de la tige du chou**

**Cet insecte n'est pas considéré comme nuisible pour la culture de colza.**

Le Charançon de la tige du chou peut être confondu avec celui du colza mais ne représente pas de risque pour la plante. Néanmoins son arrivée sur les parcelles souvent un peu avant celle du Charançon de la tige du colza peut-être un indicateur pour surveiller l'arrivée de ce dernier.

24 parcelles signalent des captures à un niveau moyen de 25.2 individus/cuvette

*Rappel semaine précédente* : 11 parcelles – 5.5 individus/cuvette

**Attention à ne pas confondre ces deux insectes (voir annexe 2).**

Le stade D1 a fait son apparition sur certaines parcelles, et avec lui le début de la période de sensibilité aux méligèthes.

**Biologie du ravageur :** Le méligèthe est un petit coléoptère de 1.5 à 2.5 mm qui se nourrit de pollen en perforant les boutons floraux avant leur ouverture, et pouvant provoquer l'avortement des pièces florales. La nuisibilité devient généralement nulle dès l'ouverture des fleurs car le pollen devient alors librement accessible aux insectes.



**Période de risque :** Le colza est sensible du stade boutons accolés (D1) au stade boutons séparés (E).

### Seuil indicatif de risque :



Etat du colza	Stade boutons accolés (D1)	Stade boutons séparés (E)
Sain et vigoureux	Généralement pas d'intervention justifiée Reportez la décision d'intervenir ou non au stade E	6 à 9 méligèthes/plante Sud : 4 à 6 méligèthes/plante
Handicapé, peu vigoureux, soumis à des conditions environnementales peu favorables aux compensations*	1 méligèthe/plante ou 50 % de plantes infestées	2 à 3 méligèthes/plante ou 65-75 % des plantes infestées

\* Températures basses, stress en eau à floraison, dégâts parasitaires antérieurs.

**- Observation :** Cette semaine, on relève 13 parcelles indiquant des piégeages moyens à hauteur de 16.4 méligèthes/cuvette.

*Pour mémoire, les cuvettes jaunes très attractives pour les méligèthes n'indiquent en rien un niveau de risque imminent ! C'est l'observation sur plantes qui guide le raisonnement de lutte, à l'échelle de la parcelle.*

#### ➤ % plantes porteuses de méligèthes

Aucun signalement de plantes avec des méligèthes

#### ➤ Nombre de méligèthes par plante

Aucun signalement de plantes avec des méligèthes

### -Analyse du risque :

captures en cuvette sont remontées dans le réseau mais signalement sur plantes, véritable indicateur du risque de **risque est considéré comme faible.**



Les premières encore aucun nuisibilité. **Le**

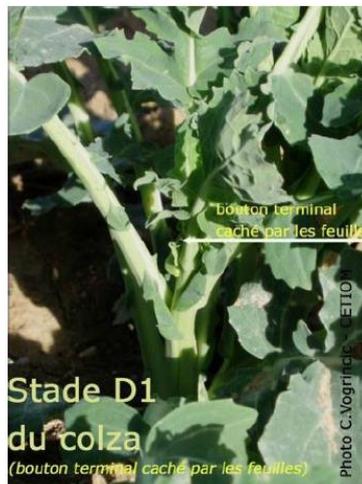
**- Leviers Agronomiques :** La fin du risque méligèthe intervient à partir de l'ouverture des premières fleurs sur la parcelle. Par conséquent, le fait d'associer à la variété de colza d'intérêt, 5-10% d'une variété plus précoce à floraison, aura pour conséquence de concentrer les méligèthes sur ces plantes plus précoces et ainsi diminuer la pression sur la variété d'intérêt.

## ANNEXE 1 : reconnaissance des stades du colza au printemps

**Stade C1 (BBCH30)** : Reprise de végétation ; Apparition de jeunes feuilles ;

**Stade C2 (BBCH31)** : Entre-nœuds visibles. On distingue un étranglement vert clair à la base des nouveaux pétioles.

**Stade D1 (BBCH50)** : Boutons accolés encore cachés par les feuilles terminales.



## ANNEXE 2 : Distinction des charançons de la tige du chou et du colza

**Le charançon de la tige du chou** se distingue par la couleur rousse des extrémités de ses pattes, une pilosité cendrée plus abondante, et un pic de vol souvent légèrement plus précoce que **le charançon de la tige du colza**.

**Les différences d'aspect ne sont visibles que sur des insectes secs** : attention à ne pas déterminer trop rapidement les insectes piégés dans les cuvettes.

### **Charançon de la tige du chou** (*Ceutorhynchus quadridens*)

**RAREMENT NUISIBLE**

**Extrémités des pattes rousses**

**Forte pilosité cendrée**



### **Charançon de la tige du colza** (*Ceutorhynchus napi* Gyll.)

**NUISIBLE**

**Extrémités des pattes noires**

**Pilosité courte, aspect brun**



Pour en savoir plus : EcophytoPIC, le portail de la protection intégrée :  
<https://ecophytopic.fr/>

*Publication hebdomadaire. Toute reproduction même partielle est soumise à autorisation*

**Directeur de publication :** Gilbert GUIGNAND, Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Auvergne-Rhône-Alpes

**Coordonnées du référent :** Perrine VAURE (CRA AURA perrine.vaure@aura.chambagri.fr, 06 76 24 46 48)

**À partir d'observations réalisées par :** des coopératives et négoce agricoles, des instituts techniques, des Chambres d'Agriculture de la région Auvergne-Rhône-Alpes, des syndicats de producteurs et avec la participation des agriculteurs.

*Ce BSV est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transmise telle quelle à la parcelle. Pour chaque situation phytosanitaire, les producteurs de végétaux, conseillers agricoles, gestionnaires d'espaces verts ou tous autres lecteurs doivent aller observer les parcelles ou zones concernées, avant une éventuelle intervention. La Chambre régionale dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs concernant la protection de leurs cultures.*

*Action du plan Écophyto II +, piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec le soutien financier de l'Office français de la Biodiversité*

